call for applications – search for experts

Publication Reference: *15-21/GAB/04.04/2*

|  |
| --- |
| **Titre de l’action :**Assistance au cadre de gestion des dossiers de financement des Activités Génératrices de Revenus (AGR)**Code de l’action et pays partenaire** : 2015-21 Gabon**Institution partenaire**: Fonds national d’action sociale (FNAS)**Activité 4** – Renforcement des capacités du personnel du FNAS dans la gestion des nouveaux outils de suivi-évaluation* Lieu d’opération : Libreville
* Date de mise en œuvre : **2ème moitié du mois de mars 2018**

**Coordinateur responsable**: Catherine BARME**Expert technique responsable**: Thierry FIQUET**Date de publication** : 14/02/2018**Date limite de soumission des candidatures : 10/03/2018** |

# A PROPOS DE SOCIEUX+

L'Union européenne (UE) encourage et soutient le dialogue sur la protection sociale et les politiques d'emploi inclusives dans un nombre accru de ses pays partenaires. Cet effort a été réaffirmé dans la Communication de la Commission européenne (*CE) COM (2016) 740 – « Proposition pour un nouveau consensus européen sur le développement - Notre monde, notre dignité, notre avenir* ». Un nombre significatif d’interventions de coopération dans ces domaines est financé par des instruments géographiques ou thématiques de la CE. Toutefois, ces instruments ne répondaient pas entièrement aux besoins ponctuels d’assistance technique court terme et de coopération entre pairs nécessaires au développement de la protection sociale et de politiques de l’emploi inclusives dans les pays partenaires de l’UE.

SOCIEUX+ – Expertise de l’UE pour la protection sociale, le travail et l’emploi – est une facilité d'assistance technique établie et cofinancée par l'UE (à travers la Direction générale pour le développement et la coopération de la CE : EuropeAid), la France, l'Espagne et la Belgique. La facilité est mise en œuvre par un partenariat composé de quatre institutions renommées de la coopération technique : *Expertise France* (leader du partenariat) ; la *Fundación Internacional y para Iberoamérica de Administración y Políticas Públicas* (FIIAPP) ; la *Belgian International Cooperation on Social Protection* (Coopération belge sur la protection sociale ou BELINCOSOC) et la *Coopération Technique de Belgique* (BTC/CTB).

L'objectif général de SOCIEUX+ est d'étendre l'accès à de meilleures opportunités d'emploi et de renforcer les systèmes de protection sociale inclusifs dans les pays partenaires de l’UE. L'objectif spécifique de SOCIEUX+ est d'accroître les capacités des pays partenaires afin d'améliorer la conception, la gestion et l’évaluation de stratégies durables et efficaces en matière d’emploi. SOCIEUX+ vise aussi à renforcer et à étendre les systèmes de protection sociale inclusifs. Ces objectifs seront atteints grâce au renforcement des connaissances et à une assistance technique de court terme, de pairs à pairs.

La facilité SOCIEUX+ :

* Reconnaît le rôle de la protection sociale et de l'emploi dans la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité ;
* Soutient les efforts des gouvernements des pays partenaires pour la promotion de systèmes durables et inclusifs pour l'emploi et la protection sociale ;
* Vient compléter les initiatives de coopération de l'UE dans les domaines de la protection sociale, du travail et de l’emploi.

SOCIEUX+ met à disposition des institutions partenaires de l'expertise européenne de haut niveau, mobilisée rapidement et par le biais de procédures simples. La facilité mobilise l'expertise d’organismes mandatés ou publics, des organisations non-gouvernementales, d'importantes organisations de la société civile des Etats membres de l'UE et des organisations internationales spécialisées. Elle peut aussi intervenir en mobilisant des professionnels de pays partenaires en complément de l’expertise européenne (coopération triangulaire).

SOCIEUX+ est opérationnelle depuis septembre 2016. Elle est une extension du programme SOCIEUX lancé en 2013.

# DESCRIPTION DE L’ACTION

Le Gabon a longtemps été considéré comme un « Etat providence » avec des niveaux de prestations sociales uniques sur le continent. Face à la crise politique et économique très importante, le pays a entrepris la mise en place d’un plan d’action stratégique à horizon 2025, « Stratégie d’Investissement Humain du Gabon » (SIHG) comprenant 4 axes majeurs pour diversifier l’économie et passer d’une politique d’aides sociales à une politique intégrée pour le soutien à l’investissement et l’entreprenariat.

Créé par Décret no. 0252/PR/MFAS du 19 juin 2012, le FNAS, est un établissement public doté de personnalité juridique et jouissant de l’autonomie de gestion administrative et financière. Il est placé sous la tutelle de la Première Vice-Primature, Ministère de la Santé, de la Prévoyance Sociale et de la Solidarité Nationale.

Le FNAS est effectivement opérationnel depuis octobre 2013 afin d’assurer, à titre exclusif, la collecte, la centralisation et l’attribution des aides sociales en République Gabonaise (Article 9 du décret no. 252/PR/MFAS).

Depuis 2015, en devenant l’opérateur de mise en œuvre du volet 2 de la Stratégie d’Investissement Humain du Gabon (SIHG) en collaboration avec les autres administrations compétentes en juin 2014 (Décret no. 00225/PR/MPSSN), ses missions ont évolué. En particulier, le FNAS est chargé de l’autonomisation des « Gabonais Economiquement Faibles » (GEF) par le biais du financement d’Activités Génératrices de Revenus (AGR).

L’activité 1 de l’Action 2015-21, se déroulant du 19 au 28 avril 2016, a consisté en une « *mission d’analyse et d’évaluation des besoins en renforcement des capacités et en formation* ». Elle a identifié comme préalable l’élaboration d’une planification stratégique afin d’orienter les actions et définir les indicateurs de suivi-évaluation des opérations du FNAS et de son activité de microcrédit.

L’activité 2 a permis d’élaborer un plan stratégique de développement et d’organisation des activités du FNAS : acquis, forces et potentialités du FNAS. Ce plan stratégique issu d’une collaboration étroite entre les experts SOCIEUX+ et les équipes du FNAS a été approuvé par la nouvelle direction du FNAS.

L’activité 3, vise à définir un cadre logique en tant qu’outil permettant la gestion et le suivi des activités génératrices de revenus, tout comme le pilotage physico/financier des activités du FNAS.

**L’activité 4, objet du présent appel à candidatures, vise à élaborer :**

* *Un* ***rapport de synthèse sur la formation*** *du personnel du FNAS en matière de suivi-évaluation.* Le rapport inclut l’agenda, les participants et leurs contacts, ainsi que les matériaux et méthodologies utilisés.
* Un **questionnaire qualité** complété par les participants

# RÔLE DE L’EXPERT

### Nombre d’experts mobilisés et charge de travail

* *2 experts seront mobilisés*
* *11 jours de travail chacun*

### Tâches

Au minimum, les taches menées par les experts consistent en :

* Prise en compte du système de suivi (cadre-logique) établi au cours de l’Activité 2
* Définition de la méthodologie de formation
* Organisation matérielle de la formation, en collaboration avec les partenaires locaux
* Conduite de la formation, et son rapportage

### Livrables

* Un **rapport de synthèse sur la formation** du personnel du FNAS en matière de suivi-évaluation (D3). Le rapport inclut l’agenda, les participants et leurs contacts, ainsi que les matériaux et méthodologies utilisés.
* Un **questionnaire qualité** complété par les participants

# PROFIL DE L’EXPERT

### Expert n°2 : Expert en suivi-évaluation

Expérience professionnelle:

* Minimum 10 ans d’expérience en design et gestion de systèmes de suivi-évaluation.
* Compétence prouvée dans la définition d’indicateurs quantitatifs et qualitatifs en particulier en activités de microfinances et AGR
* Expérience préalable dans la collecte d’informations, données, conduite de sondages et d’analyse quantitatives et qualitatives
* Excellente maitrise du français, à l’écrit comme à l’orale

Qualifications et compétences:

* Expérience préalable dans la mise en œuvre d’assistance technique dans un milieu international
* Bon organisateur et communicateur
* Sensible aux différences culturelles
* Approche pédagogique
* Expérience préalable en Afrique sub-saharienne (Afrique centrale ou Gabon en particulier)

# CANDIDATURE

## Document à soumettre

**Curriculum Vitae** au format Europass – téléchargeable en suivant le lien: <http://europass.cedefop.europa.eu/en/documents/curriculum-vitae/templates-instructions>

## Soumission des candidatures

Les experts intéressés doivent soumettre leur candidature par e-mail à l’adresse experts@socieux.eu en précisant dans l’objet de l’e-mail la référence ci-dessous :

***15-21/GAB/04.04/2***

En outre, SOCIEUX+ encourage les experts publics à créer leur compte SOCIEUX+ et à s’enregistrer dans la base de données du programme en suivant le lien <https://pmt.socieux.eu>. Les experts ainsi enregistrés souhaitant collaborer avec SOCIEUX+ ne sont tenus que de remplir une simple « *Expert Availability Declaration Form* » disponible sur demande.[[1]](#footnote-1) Ces experts pourront également être directement contactés pour participer à de futures actions qui correspondraient à leur profil.

# PROCESSUS DE SELECTION

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public sont privilégiés pour les missions organisées par SOCIEUX+. Les consultants privés sont toutefois fortement encouragés à postuler.

Les candidatures incomplètes ne seront pas prises en compte. Seuls les candidats short-listés seront contactés. La procédure de sélection peut inclure un entretien téléphonique ou physique. Il pourra être demandé aux candidats sélectionnés d’indiquer le nom de personnes pouvant être contactées dans leur institution d’origine.

Les experts fonctionnaires et employés du secteur public (actifs ou retraités) sont rétribués à hauteur de 250 euros par jour travaillé. Les honoraires des consultants privés sont calculés en fonction de leur expérience.

# CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE

L’activité objet de cet appel à candidatures est soumise à l’évaluation et à l’approbation par le Comité Quality Assurance de SOCIEUX+. La confirmation des dates des missions et la contractualisation des experts ne sont possibles qu’une fois la décision formelle de ce comité prise.

1. En contactant Monsieur Raphaël DONY à l’adresse raphael.dony@expertisefrance.fr [↑](#footnote-ref-1)